**Rencontre individuelle**

**Révision 1- Démarche de solutions avec l’enfant**

 **(simple à résoudre**)

* Accueil
* Écoute
* Révision (droits, stratégies, personnes de confiance)
* Au besoin : Référence aux personnes de confiance ou à la carte
* Identifier le problème
* Identifier ce qui a été fait et ce que l’enfant pourrait faire pour régler le problème
* Établir un plan d’action avec l’enfant
* Identifier et référer l’enfant à ses personnes de confiance (Au besoin : Communiquer avec celles-ci avec l’accord de l’enfant)
* Effectuer un suivi si nécessaire

 **2- Dans le cas d’un dévoilement**

 **(problème plus complexe)**

* Évaluer les besoins de l’enfant et le niveau d’urgence
* Expliquer à l’enfant la suite des choses
* Mentionner à l’enfant l’implication possible de d’autres personnes
* Établir un plan d’urgence avec l’enfant (si danger)
* Référer à la carte au besoin
* Effectuer un suivi si nécessaire et aviser l’enfant
* Collaborer avec les intervenant(e)s du milieu (TES)
* Signaler au DPJ **sans délai** si la sécurité ou le développement de l’enfant est ou peut être compromis

**En tout temps :**

* **Rassurer** l’enfant
* Croire l’enfant sans jugement
* Valider ses émotions, le **déculpabiliser**
* Rester calme, contrôler nos réactions
* Renforcer le pouvoir d’agir
* Créer un climat de confiance et d’ouverture
* Utiliser son vocabulaire, respecter son rythme
* Ne pas faire de fausses promesses
* Poser des questions simples, ouvertes et non suggestives
* Vérifier sans trop interroger (éviter de harceler)
* Prendre des notes après la rencontre